



**commune de
LA PETITE PIERRE**

**plan local d'urbanisme
(P.L.U.)**

4b. plan de
règlement 1/2000e
(2/2)

PLU approuvé par DCM du 1er Juin 2007
Le Maire,
Jean MICHAELY

DROIT DE PREEMPTION URBAIN
instauré sur toutes les zones U et AU
par délibération du Conseil Municipal
du 1er juin 2007

Le Maire
Jean MICHAELY

direction
départementale
de l'équipement du
Bas-Rhin

1 2
3

Bureaux d'études

Prospectives Urbaines 2E rue des Roses 67600 Kintzheim	Trigone 8 rue Ampfersbach 68140 Stosswihr
--	---

1. PRESCRIPTIONS EDICTEES PAR LE P.L.U.

- A. LE ZONAGE : ZONES ET SECTEURS**
- Limite de zone
 - UA Désignation de zone
 - Ai Désignation de secteur de zone

2. DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Périmètre à l'intérieur
duquel est instauré
le D.P.U.

